

LA LETTRE ECO

N°122

11 avril 2015

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°122

Le Coin des Epargnants

- Les bourses retrouvent les sommets
- L'euro en pente douce

Si vous étiez absent cette semaine...

- Le Gouvernement joue son va-tout sur l'investissement
- Le Grand-Duché a-t-il des problèmes de riches ?

Le Coin de la Conjoncture

- La braderie en zone euro est-elle ouverte ?
- Zone euro, le long chemin du plein emploi
- Vivons endettés, vivons heureux !
- L'inde est-elle sur la bonne voie ?
- Brésil, vivement demain !
- Le difficile art de la réforme en Archipel du Soleil Levant

Le Coin des Tendances

- Quand l'achat sur Internet devient d'une triste banalité !
- Jeunes mais déjà épargnants ou presque...
- Quand l'aide au développement traverse les crises

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 10 avril 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	5 240	+3,28 %	4 272
Dow Jones	18 057	+1,66 %	17 823
Nasdaq	4 995	+2,23 %	4 777
Dax Allemand	12 374	+3,40 %	9 805
Footsie	7 089	+3,75 %	6 566
Eurostoxx	3 816	+2,73 %	3 146
Nikkei	19 907	+2 ,43 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans (9 avril 2015)	0,4520	-2pb	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,156	-4pb	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,940	+10pb	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (vendredi 10 avril 17 H 30)	1,0595	-3,41 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars 1^{er} fixing Londres (vendredi 10 avril)	1201	+0,03 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 10 avril 17 H 30)	57,450	+4,26 %	57,54

Les bourses retrouvent les sommets

La semaine a été courte mais riche pour les bourses. Paris a atteint un nouveau plus haut depuis le mois de janvier 2008 et les bourses de Francfort et de Londres ont battu leur précédent record. Paris a gagné 3,28 % sur la semaine portant la hausse depuis le 1^{er} janvier à 22,6 %. Celle du Japon a également clôturé en forte hausse.

L'indice Nikkei a même franchi la barre des 20 000 points, niveau inconnu depuis 15 ans. Les marchés restent toujours portés par la politique de rachat de dettes menée par la BCE ainsi que par le contexte économique favorable. Les investisseurs anticipent les annonces des entreprises pour le 1^{er} trimestre qui vont s'enchaîner dans les prochains jours.

L'euro en pente douce

Après quelques semaines de stabilisation, l'euro a amorcé un petit repli à 1,05 dollar. La politique de la BCE et la divergence des taux avec les Etats-Unis expliquent cette petite glissade. Il faut noter que le dollar s'est apprécié également vis-à-vis de la Livre Sterling. La Grèce demeure encore au cœur des préoccupations. En effet, si ce pays a remboursé, au FMI, 450 millions d'euros, certains doutent de sa capacité à honorer ses dettes vis-à-vis de l'Union européenne. Par ailleurs, la visite du Premier Ministre grec en Russie a jeté un froid au sein de l'Union. La prochaine réunion de l'Eurogroupe prévue le 24 avril prochain sera déterminante pour fixer le cadre du prochain accord avec la Grèce.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE...

Le Gouvernement joue son va-tout sur l'investissement

Le point noir de l'économie française mais plus globalement européenne est la faiblesse de l'investissement. La faible utilisation des capacités de production, autour de 76 %, en France, tout comme les incertitudes économiques n'incitent pas, jusqu'à maintenant, les chefs d'entreprise à casser leur tirelire. Or, l'investissement par son effet multiplicateur sur la croissance est indispensable pour conforter la reprise et pour améliorer la compétitivité des entreprises.

C'est dans cet esprit que Manuel Valls a annoncé un plan en faveur de l'investissement intégrant un système d'amortissement majoré applicable entre avril 2015 et avril 2016. Une entreprise procédant à un investissement industriel pourra donc, à titre exceptionnel, déduire 140 % de ce montant. Cela devrait représenter une économie d'impôt de plus de 13 % du montant de l'investissement, au taux normal de l'impôt sur les sociétés. Ce dernier impôt devrait être réduit en 2015 de 25 milliards d'euros. Il ne s'agit pas d'un crédit d'impôt et ne sera donc pas accessible aux entreprises enregistrant des pertes. L'instauration d'un crédit aurait pu être requalifiée de subvention par la Commission de Bruxelles et jugée illégale.

Le Gouvernement a également validé un plan de travaux autoroutiers à hauteur de 3,2 milliards d'euros. Les compagnies d'autoroutes se sont engagées à réaliser 80 % des travaux dans les trois ans. L'effort par rapport aux programmes déjà prévus est d'environ 500 millions d'euros. Cela devrait avoir un effet positif sur le secteur des travaux publics qui fait face à la baisse des commandes de la part des collectivités locales. Concomitamment, le Gouvernement a signé le jeudi 9 avril dernier, un accord avec les sociétés d'autoroutes. Cet accord prévoit un gel des tarifs de péages autoroutiers pour 2015 en contrepartie d'un allongement de deux ans de la durée actuelle des concessions.

La Banque publique d'investissement devrait accorder 8 milliards d'euros de prêts d'ici 2017, soit 2 milliards d'euros de plus qu'initialement prévu. Ces prêts additionnels seront en partie financés grâce au plan Juncker de la Commission de Bruxelles.

Le Gouvernement a également annoncé le prolongement du crédit d'impôt transition énergétique afin de permettre aux ménages de réaliser des travaux l'année prochaine. Le budget alloué aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) sera également augmenté de 70 millions d'euros en 2015, l'objectif étant de venir en aide à 50 000 ménages.

Le Premier Ministre a confirmé la nouvelle mouture des plans Etat-Région afin de soutenir de grands projets d'infrastructure. 17 ont d'ores et déjà fait l'objet d'un accord avec les assemblées régionales. Ils ont pour objectif de financer de grands projets d'infrastructure : lignes de train, routes, ports, campus étudiants... Les contrats de plan mobilisent plus de 25 milliards d'euros d'investissement public pour les six années à venir, auxquels s'ajoute la participation des autres collectivités locales. En la matière, les annonces ne faisaient que confirmer des projets déjà validés.

Le Premier Ministre a confirmé le déploiement de la fibre optique sur tout notre territoire. L'objectif est que tous les Français puissent avoir accès au très haut débit en 2022, dont 50 % dès 2017. Pour la téléphonie mobile, les zones blanches devront être supprimées d'ici 2016. 20 milliards d'euros seront investis d'ici 2022 : 13 milliards d'euros proviendront d'opérateurs privés et 7 milliards de subventions publiques grâce au programme d'investissements d'avenir et la Caisse des dépôts et consignations.

Des mesures ont été révélées afin de soutenir l'investissement au sein des collectivités locales. Le remboursement de la TVA devrait être amélioré et accéléré. Des décisions concrètes seront présentées d'ici le mois de mai. D'ici là, il est prévu que la Caisse des dépôts puisse mettre des prêts à taux zéro à disposition des collectivités locales pour qu'elles bénéficient d'une avance sur les sommes que l'Etat leur verse au titre du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

Les préfets de région devront d'organiser des conférences régionales de l'investissement public dans les deux mois, en lien avec les présidents de région et d'agglomération.

Au moment où le crédit aux entreprises est en croissance, est-ce que ces mesures ne sont-elles pas superflues ? Elles risquent de créer des effets d'aubaine et de réduire les recettes fiscales. Elles peuvent générer un effet de paille. Les entreprises vont se dépêcher à investir en 2015. De ce fait, en 2017, la France pourrait connaître un contrecoup avec un ralentissement de l'investissement. Il est certain que les entreprises ont repris le chemin du crédit et de l'endettement en ce début d'année. Ainsi, selon la Banque de France, l'endettement des sociétés non financières a progressé au mois de février de 5,1 % après une hausse de 4,6 % au mois de janvier. Le taux de croissance du crédit aux entreprises était de 2,9 % en février

après 2,6 % en janvier et celui de l'endettement de marché de 8,9 % après 8 % en janvier. En un an, l'endettement des entreprises non financières a progressé de 66 milliards d'euros. Le coût moyen des crédits bancaires était, en février, de 2,0097 % et celui du financement de marché de 1,18 %.

Le Gouvernement fait le pari inverse. En annonçant son programme d'investissement, le Premier Ministre veut pousser les entreprises réfractaires à investir. Il entend casser la spirale du scepticisme. Le financement de ce plan se ferait par la réalisation de nouvelles économies. Manuel Valls a surtout le secret espoir que le retour de la croissance génèrera un surcroît de recettes...

Le Grand-Duché du Luxembourg a-t-il des problèmes de riches ?

Le Luxembourg figure parmi les pays plus riches de l'OCDE. Son PIB par habitant arrive nettement en tête au sein de l'Union européenne. L'ancien pays du charbon et de la sidérurgie est devenu une place financière de premier ordre. Si dans un premier temps, le pays s'est spécialisé dans l'activité bancaire avec à la clef une pratique du secret fiscal aujourd'hui contesté, il a développé, dans le prolongement de cette activité, une industrie de la finance et de l'assurance. Toutes les grandes institutions financières européennes ont, au Luxembourg, une filiale en charge du patrimonial. L'obtention rapide et facile pour obtenir des agréments afin de lancer des nouveaux produits a fait le succès du Luxembourg. Néanmoins, le Gouvernement et les grandes familles du Grand-Duché considèrent que cette spécialisation pourrait être dangereuse. La dépendance à un seul secteur susceptible de connaître de fortes crises constitue une fragilité évidente. Un plan d'investissement public a été lancé afin de réorienter l'économie vers la haute technologie et la santé. Le faible niveau scolaire et l'intégration de la population immigrée constituent les autres points de fixation locaux.

L'OCDE, dans sa dernière note annuelle, confirme ce diagnostic. En effet, l'organisation souligne la très forte dépendance aux activités financières et d'assurances représentant plus de 25 % du PIB contre 11 % en Suisse, 8 % au Royaume-Uni ou moins de 5 % en Allemagne.

L'OCDE réclame une évaluation plus fiable des risques sur les marchés de capitaux et une meilleure appréciation des relations transnationales des banques. 33 banques allemandes et 15 banques françaises réalisent le tiers de l'activité bancaire luxembourgeoise. Arrivent loin derrière les banques du Royaume – Uni, les banques suisses et les banques américaines. Les actifs gérés par les fonds de placement s'élevaient en 2014 à plus de 3 000 milliards d'euros. En 2001, ces actifs n'atteignaient pas 1 000 milliards d'euros. La croissance s'est accélérée avec la crise financière de 2008/2009. L'OCDE souligne néanmoins que les banques luxembourgeoises sont plutôt bien gérées et que leur niveau de fonds propres figure parmi les meilleurs de l'Union européenne.

L'organisation internationale demande une meilleure efficacité du système de recherche-développement public. Elle note que le niveau de la R&D est au Luxembourg nettement inférieur à celui de la moyenne des Etats membres. Il faut noter que le Luxembourg, sans nul doute du fait de sa petite taille et de son fort

degré d'ouverture, est un des pays d'Europe qui pratique le plus la collaboration internationale en matière d'innovation.

Au niveau du marché du travail, l'OCDE préconise une amélioration de l'emploi des femmes. Le taux d'activité est de 60 % au Luxembourg contre 70 % en moyenne au sein de la zone euro. De même, l'OCDE mentionne le faible taux de réussite dans le deuxième cycle du secondaire au Luxembourg, 50 % pour une moyenne à 70 %.

Le Luxembourg joue à fond son rôle de pays atypique à la confluence de l'Allemagne, de la France et de la Belgique. Devant banaliser le régime fiscal, les autorités de ce pays sont en train de réinventer son modèle en encourageant les laboratoires de recherche à s'y implanter.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

La grande braderie en zone euro est-elle ouverte ?

Avec la dépréciation de l'euro, la valeur relative des entreprises pour des investisseurs non européens baisse. L'amorce de reprise devrait conduire à une augmentation des dividendes. La baisse des taux d'intérêt incite, en outre, les investisseurs à privilégier les placements directs en actions.

Ces achats sont, par ailleurs, facilités par l'existence d'importants excédents d'épargne que ce soit en Chine, dans les pays de l'OPEP ou même en Russie. Les oligarques russes ont tendance à sortir leurs capitaux de Russie et à prendre des participations stables dans des entreprises occidentales.

En 2014, les Chinois ont réalisé des prises de participation pour 5,2 milliards de dollars (Peugeot SA, Alcatel, Club Méditerranée, Louvre Hôtels, Athena Group...). Les Russes ont pris des participations pour près de 1,4 milliard de dollars et les pays de l'OPEP pour près de 5 milliards de dollars.

Ces rachats devraient donc se poursuivre en 2015 stimulant d'autant les marchés. Cet apport de capitaux est plutôt une bonne nouvelle pour les entreprises européennes qui devraient disposer de plus de capitaux pour investir. Y-a-t-il un risque de perte d'indépendance ? Au regard des pourcentages détenues, la menace chinoise, russe, qatarie... est un pur fantasme. Les européens détiennent plus de participations en Chine que l'inverse. De même, les premiers investisseurs extra-européens en Europe sont de loin les Américains. En France, plus des trois quarts des investisseurs étrangers sont européens ou américains...

Zone euro, le long chemin du plein emploi

Au sein de l'Union européenne, le reflux du chômage est engagé. De janvier 2014 à janvier 2015, le taux de chômage a ainsi baissé dans vingt-quatre États membres. Il est resté stable en Belgique et a, en revanche, continué à augmenter à Chypre (de 15,7% à 16,1%), en Finlande (de 8,4% à 8,8%) et en France (de 10,1% à 10,2%).

Les baisses les plus marquées ont été observées en Espagne (de 25,5% à 23,4%), en Estonie (de 8,5 % à 6,4 % entre décembre 2013 et décembre 2014) et en Irlande (de 12,1 % à 10,0 %).

Est-ce que la reprise en cours pourrait accélérer ce processus de baisse du chômage ? Entre le retour de la croissance et l'impact sur l'emploi, il y a toujours un délai qui est, selon les États, variable. Dans les pays où la productivité par tête est faible, la réaction sera plus lente. Il en est de même en cas de faible durée de temps de travail. Les pays à forte industrie sont, également en règle générale, plus lents à créer des emplois du fait des gains de productivité importants dans ce secteur d'activité. Il faut prendre en compte le taux d'utilisation des capacités de production. Plus il est faible, plus la réduction du chômage sera longue à se dessiner. De ce fait,

les pays de services n'ayant pas privilégié le temps partiel devraient connaître assez rapidement une amélioration de l'emploi. La France devrait, dans ces conditions, bénéficier d'une amélioration assez rapidement (entre 3 et 4 trimestres après le début de la reprise). Il en est de même pour l'Espagne. En revanche, l'effet sur l'emploi pourrait être plus lent à se manifester en Italie.

Vivons endettés, vivons heureux !

Depuis le début du siècle, l'ensemble des pays se sont engagés dans un processus, sans précédent en période de paix, d'endettement. Le recours croissant à la dette est facilité par l'envolée de l'épargne (pays émergents, pays pétroliers, Allemagne...) et par le développement des techniques financières. Il a permis de maintenir un haut niveau de croissance tant avant qu'après la crise de 2008 / 2009 à l'échelle mondiale. La question est de savoir si l'économie peut vivre avec un niveau plus élevé d'endettement ou s'il faut obligatoirement le réduire. Pour le moment, les réponses sont loin d'être homogènes. Au-delà de ces interrogations, il faut noter que l'endettement public et privé, représente 260 % du PIB au sein de la zone euro dont 100 points relèvent des administrations et 160 points du secteur privé. La dette privée a atteint un sommet en 2008 à 170 % du PIB. En effet, les entreprises européennes ont après la crise financière réduit leur endettement quand les Etats ont fortement accru le leur.

Ce processus d'endettement sans précédent intervient dans un contexte de diminution des taux. L'épargnant est amené à contribuer plus que dans le passé à l'effort d'endettement en vertu de la théorie de la répression financière. Ces trente dernières années, le « rentier financier » avait été gagnant ce qui tranchait avec la période des années 60 marquée par l'inflation. Le rentier européen a bénéficié de l'envolée des taux courts dans les années 80/90 avec les fameuses SICAV monétaires avant de profiter de taux longs intéressants d'autant plus que l'inflation a fortement diminué. Avec la chute des taux, les débiteurs font des affaires. Le service de la dette est ainsi passé pour les administrations publiques de la zone euro de 3,3 % à 2,6 % du PIB de 2002 à 2015. Pour le secteur privé, le paiement des intérêts pèse 2 % du PIB en 2015 contre 3,4 % en 2002.

Autre changement en cours, le financement par les marchés remplace celui par le crédit bancaire. L'Europe s'américanise. L'encours des obligations d'entreprise au sein de la zone euro a été multiplié par deux depuis 2008. Il est passé de 6 à 11 % du PIB. L'encours de crédits inscrits au passif des entreprises non financières est passé de 100 à 90 % du PIB toujours sur la période 2008 à 2015.

L'Inde est-elle sur la bonne voie ?

L'Inde a décidé d'acheter 36 « Rafale » pour un montant de plus de 4 milliards d'euros. Au-delà de cette bonne nouvelle pour Dassault et la France, il convient de souligner que cet achat historique intervient dans un contexte plus que porteur pour l'Inde qui devient, au fil des mois, le bon élève de l'Asie. La croissance progresse et devrait être supérieure dès cette année à celle de la Chine. Le taux pourrait atteindre 7,5 % pour l'exercice 2014/2015 (exercice qui s'est achevé le 31 mars) après 6,9 % pour 2013/2014 et 5,1 % pour 2012/2013. La consommation des ménages tout

comme les investissements publics ont enregistré des taux de croissance respectifs de 7,1 et 10 %. Néanmoins, le taux de croissance des derniers exercices intègre des redressements liés à des erreurs statistiques. Cela pourrait expliquer jusqu'à 40 % de la croissance. Néanmoins, l'Inde bénéficie pleinement de la baisse du cours de l'énergie qui permet de contenir l'inflation et le déficit commercial. Le taux d'inflation est revenu de 7,5 à 5,4 % de février 2014 à février 2015. Néanmoins, l'économie indienne souffre du faible niveau de l'investissement des entreprises. Ce dernier est en baisse constante depuis 5 ans. Les projets d'investissement interrompus représentent près de 7 % du PIB. Les problèmes administratifs ainsi que les facteurs financiers expliquent ces interruptions.

L'autre point faible de l'Inde est la situation dégradée de ses finances publiques. La dette publique s'élève à plus de 65 % du PIB et le déficit public atteint 6,5 % du PIB pour l'exercice 2014/2015. Certes, un effort d'assainissement a été réalisé car pour l'exercice de 2008/2009, le déficit dépassait 10 % du PIB. Pour celui de 2015/2016, le Gouvernement indien prévoit un déficit budgétaire de 3,9 % du PIB. La baisse des subventions au pétrole générée par la chute des cours permet la réalisation d'importantes économies. Le déficit des échanges extérieurs a toujours un sujet de préoccupation pour les autorités indiennes. Or, la balance des paiements courants n'était plus déficitaire qu'à hauteur de 1,4 % du PIB en 2014 contre 2,5 % en 2013 toujours grâce au recul des prix de l'énergie et des matières premières.

Le Gouvernement de Narendra Modi a adopté un discours économique résolument offensif pariant sur l'ouverture. Il a ainsi obtenu l'adoption par le Parlement la loi sur les investissements étrangers dans le secteur de l'assurance. Même si des progrès doivent être réalisés pour lutter contre la corruption, l'environnement économique s'améliore. Le Premier Ministre entend attirer les capitaux extérieurs afin de favoriser l'investissement et contribuer à la compétitivité du pays. Il y a urgence en la matière car l'Inde a une productivité trois fois inférieure à celle de la Chine. Le pays souffre d'un sous-investissement chronique dans les réseaux (énergie en particulier) et dans les infrastructures de transports (ferroviaires, portuaires et routiers).

Malgré des relations difficiles avec la Chine, l'Inde a besoin de ce pays pour se moderniser. Fidèle à sa troisième voie, elle devrait continuer de jouer sur plusieurs tableaux au niveau des relations internationales...

Le Brésil, vivement demain ou vivement les jeux Olympiques !

Le Brésil pourrait connaître une année noire en 2015 selon certains experts économiques. Le pays doit, en effet, faire face à une série de problèmes politiques, sociaux et économiques.

Sur le plan politique, la Présidente Dilma Rousseff est confrontée à une forte impopularité trois mois après le début de son deuxième mandat. Elle bénéficie du soutien d'à peine de 13% de la population. Cette chute est liée à la multiplication des affaires. Le scandale Petrobras mine la vie politique depuis le mois de novembre dernier. Dilma Rousseff qui a occupé le poste honorifique de Présidente du conseil d'administration de Petrobras de 2003 à 2005 en tant que Ministre de l'énergie, n'est,

pour le moment, pas inquiétée par la justice mais la liste des personnes proches du pouvoir impliquées s'allonge de jour en jour.

Le 15 mars dernier des milliers de manifestants ont réclamé l'engagement d'une procédure d'impeachment à l'encontre de la Présidente. Cette demande devrait rester lettre morte mais contribue à durcir le climat au sein de la coalition au pouvoir qui comprend de nombreux partis.

Par ailleurs, le Brésil est entré dans une phase de ralentissement économique. Ainsi, le taux de croissance au quatrième trimestre, en rythme annualisé, n'était que de 1,3 % portant la croissance à 0,1 % sur l'année. Seule la consommation soutient l'activité. L'investissement et les exportations sont en net reculs avec respectivement -4,4 et -1,1 %. La production industrielle a été en repli de 3,1 % avec une accélération en fin d'année (-4,7 % sur un an entre novembre et janvier). La consommation devrait s'enrayer du fait de la baisse des salaires en termes réels en 2014, -1,1 % (-4,5 % en rythme annuel entre novembre et janvier). Le crédit commence sérieusement à baisser. Il en résulte une nette dégradation du marché du travail avec la destruction de 52 000 emplois entre novembre et janvier. Si le taux de chômage varie peu, en revanche, le taux d'activité est au plus bas depuis 5 ans à 52,9 %.

Le gouvernement a certainement commis une erreur en soutenant la demande quand la crise concerne avant tout l'offre. De ce fait, la politique budgétaire a alimenté l'inflation et le déficit commercial favorisant la dépréciation de la monnaie et la fuite des capitaux. Malgré cela, il faut noter que le Brésil pourrait surprendre et rebondir plus vite que prévu. Les Jeux Olympiques qui auront lieu dans un an devraient soutenir l'activité. En outre, le pays dispose d'une classe moyenne toujours avide de consommer...

Le difficile art de la réforme dans l'Archipel du Soleil Levant

Le Premier Ministre, Shinzo Abe, a théorisé la politique des trois flèches, la première concernant la politique d'assouplissement monétaire, la deuxième, le rétablissement des finances publiques et la troisième visant les réformes structurelles à mettre en œuvre. Les deux premières flèches ont été lancées avec des résultats mitigés. Le Gouvernement est désormais attendu sur sa capacité à atteindre la cible de la croissance avec la troisième. A cette fin, le Premier Ministre a établi un catalogue de réformes indispensables à la modernisation de l'économie nippone.

Les pouvoirs publics souhaitent réformer la gouvernance des entreprises et les marchés de capitaux. Les entreprises ont au bilan des volumes d'actifs liquides très importants. Le rendement des fonds propres est faible. Les entreprises japonaises du fait de leur conseil d'administration constitué d'un grand nombre de cadres maison prennent peu de risques et s'adaptent lentement aux évolutions des marchés internationaux. Une loi du mois de juin 2014 facilite le renouvellement de la composition des conseils d'administration avec la nomination d'au moins un membre extérieur. Un nouveau code de la gouvernance est en cours d'élaboration. Le Gouvernement pousse également à une restructuration de certains secteurs d'activités avec des regroupements d'entreprise. Une loi de janvier 2014 a simplifié la

législation pour les restructurations. En vertu de cette loi, 15 opérations ont été engagées. Comme en France, l'Etat tente d'inciter les investisseurs à acquérir plus en actions et moins en obligations publiques.

Afin d'éviter les tensions récurrentes sur le marché du travail où le taux de chômage est de 3,5 %, le Gouvernement entend favoriser l'emploi des femmes. En outre, le Japon doit faire face à une baisse de sa population active du fait de son rapide vieillissement. Malgré un niveau élevé de diplôme, le taux d'emploi des femmes reste faible. Il est fréquent qu'une femme arrête de travailler après la survenue du premier enfant. L'écart de taux d'activité par rapport à la moyenne de l'OCDE est de 10 points pour les femmes âgées de 30 à 44 ans. Le Gouvernement pourrait prendre des mesures rendant fiscalement et socialement moins intéressant l'arrêt du travail féminin. Par ailleurs, les capacités d'accueil des garderies seront fortement accrues. Les entreprises devront déclarer dans leurs rapports financiers le nombre de femmes occupant des emplois de cadre de direction.

Le Gouvernement souhaite attirer les travailleurs étrangers afin de réduire les tensions sur le marché du travail. Aujourd'hui, le Japon compte moins de 700 000 travailleurs étrangers soit 1 % de la population active contre 10 % en Allemagne et 6 % en France. Des mesures de simplification pour l'obtention des permis de travail sont prévues.

Les autorités japonaises souhaitent libéraliser certains marchés dont celui de l'énergie. Le secteur électrique a montré ses limites au moment de la catastrophe de Fukushima résiste aux volontés de réforme émises par le Gouvernement.

Des projets de réforme existent également pour l'agriculture japonaise. Les exploitations sont jugées trop petites et peu mécanisées. Le système actuel de subvention est très coûteux. Il contribue à l'augmentation des prix tout en ne favorisant pas les gains de productivité.

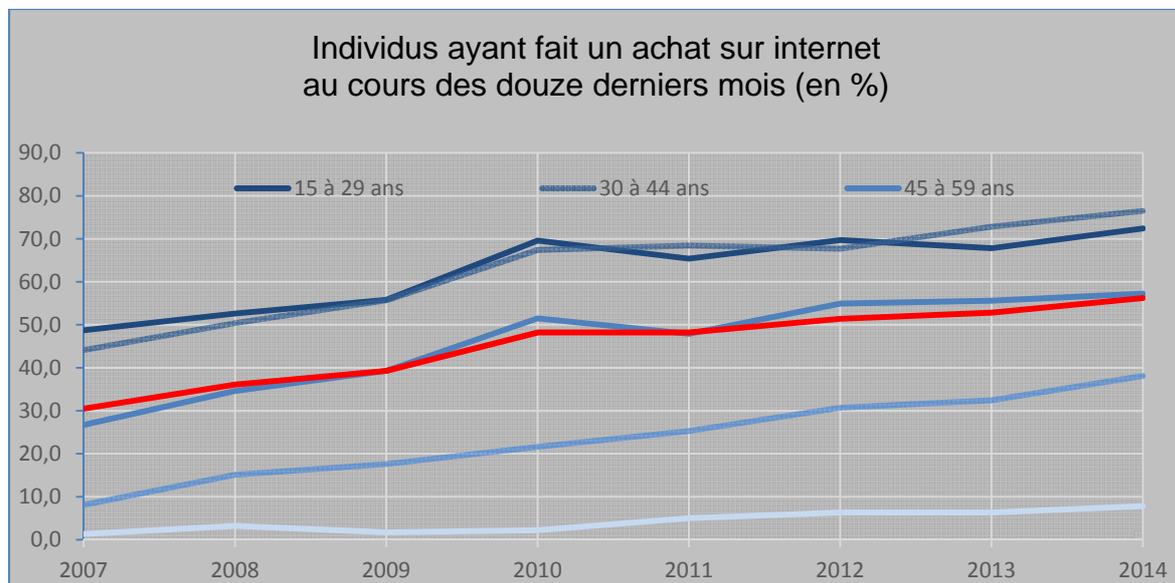
Shinzo Abe a, avec les élections législatives anticipées qu'il a remportées, gagné du temps sur le temps et relégitimé ses choix. En revanche, il ne pourra guère rééditer cette manœuvre. Il doit faire face à une dette publique de près de 250 % du PIB et à une croissance qui continue à se dérober sous les pieds de l'archipel. Il est conscient qu'il faut bousculer les habitudes mais que les rigidités et les conservatismes sont très forts...

LE COIN DES TENDANCES

Quand l'achat sur Internet devient d'une triste banalité

Une étude de l'INSEE, récemment publiée, nous apprend que plus de la moitié des Français de plus de 15 ans ont réalisé au moins un achat sur Internet en 2014. Ce taux était de 30 % en 2007. Parmi les plus accros à Internet pour faire ses courses figurent les 30/44 ans. Ils sont plus de 76 % à l'avoir fait. Arrivent, juste derrière, les 15/29 ans (72,4 %). Sont légèrement décrochés les 45/59 ans (57,2 %) et les 60/74 ans (38,1 %). Arrivent en dernière position et sans surprise les plus de 74 ans (7,8 %). Il faut souligner que les plus de 45 ans rattrapent à grande vitesse leur retard. Ils n'étaient que 26,7 % pour les 45/59 ans et 8,1 % pour les 60-74 ans à recourir à Internet en 2007.

L'achat sur Internet n'est pas un phénomène exclusivement urbain. Certes, 63 % des habitants de l'Île de France ont effectué au moins un achat sur Internet en 2014 pour une moyenne nationale de 56 %, mais, ce taux est de 51 % pour la population rurale soit le même taux que pour les habitants demeurant dans des aires urbaines comprises entre 50 000 et 200 000 habitants. L'écart entre ruraux et urbains s'est fortement réduit en 8 ans. Il est passé de 13 à 6 points. Il faut souligner que le taux d'achat en région parisienne est resté stable depuis 2007 semblant prouver qu'il est difficile de dépasser la barre symbolique des deux tiers.



Source : INSEE 2015

Jeunes mais déjà épargnants, enfin presque !

Selon une étude de TNS Sofres, du mois de mars dernier, les jeunes sont des gestionnaires avisés et des épargnants en herbe. Certes, ils avouent quelques turpitudes en étant de temps à temps à découvert. Il y a dans les réponses à cette enquête une volonté manifeste à paraître mature face à l'argent. Ainsi, 79 % des jeunes de 15 à 24 ans déclarent faire leurs comptes au moins une fois par mois. 19 % affirment même les faire tous les jours quand seulement 12 % avouent ne jamais les faire. 57 % des jeunes mentionnent qu'ils sont financièrement justes sans être en difficulté. En revanche, 18 % indiquent avoir régulièrement des problèmes d'argent. Néanmoins, ils sont 70 % à affirmer mettre de l'argent de côté. Près d'un tiers le ferait tous les mois.

Les jeunes sont plutôt assez confiants face à leur avenir financier. Ils sont 37 % à considérer qu'ils auront plus d'argent que leurs parents quand ils auront le même âge et 41 % qu'ils auront la même situation. Ils ne sont que 22 % à penser l'inverse.

Pour faire leurs comptes, les jeunes ont recours à 60 % aux applications web et mobile des banques. 29 % utilisent les relevés papier et 24 % un calepin ou un cahier personnel.

L'aide au développement résiste au mauvais temps !

L'aide publique au développement a atteint, en 2014, 135,1 milliards de dollars (apports nets) soit un montant équivalent à celui de 2013 qui constituait un record (135,2 milliards de dollars). Depuis l'an 2000, l'aide publique au développement a progressé de 66 %. Deux tiers des aides sont de nature bilatérale. Les aides aux pays les plus pauvres ont néanmoins tendance à diminuer.

Le maintien de l'aide publique au développement a été obtenu dans un contexte très difficile pour les pays donateurs qui étaient nombreux à être en crise ou à sortir de crise.

L'aide publique au développement représente 0,29 % du revenu national brut soit nettement moins que les 0,7 % retenus par les Nations Unies. Sur les 28 pays membres du Comité d'Aide au Développement, seuls cinq respectent cet objectif, le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède. La France consacre 0,36 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement contre 0,41 % pour l'Allemagne, 0,71 % pour le Royaume-Uni et 1,07 % pour le Suède. En montant d'aide, la France arrive en quatrième position avec 10,4 milliards de dollars contre 16,25 milliards pour l'Allemagne et 19,39 milliards de dollars pour le Royaume-Uni et 32,73 milliards de dollars pour les Etats-Unis qui sont largement en tête.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 13 avril

En **Chine**, seront publiés les **résultats de la balance commerciale** du mois de mars. L'excédent devrait être en baisse à 45 milliards de dollars contre 60 milliards de dollars en février.

Au **Japon**, il conviendra de regarder **les commandes de machine** du mois de février. Un recul est possible.

En **France**, sera publié le résultat de **la balance des paiements courants** pour le mois de mars.

Pour **l'Italie**, sera communiquée **la production industrielle** du mois de mars. Elle était en recul de 0,7 % en février.

Au niveau **des entreprises**, il faudra **regarder les résultats du premier trimestre pour LVMH et Audika**.

Mardi 14 avril

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice des prix à la production et les ventes de détail** du mois de mars. La progression des ventes de détail a dû atteindre 1 % en mars. Sera également publié le résultat des stocks des entreprises du mois de février.

Au **Royaume-Uni**, sera publié **l'indice des prix à la consommation**. Une légère hausse est attendue avec la stabilisation des cours du pétrole.

En **Espagne**, sera rendu public **le taux d'inflation** du mois de mars. Il en sera de même en **Italie**.

Pour la **zone euro**, la **BCE** publie son **enquête trimestrielle sur la distribution du crédit**.

Pour la **zone euro**, il sera utile de regarder **l'évolution de la production industrielle** de février. Après un recul de 0,1 % en janvier, une hausse est attendue.

Le **FMI** publie ses **perspectives économiques mondiales**.

Mercredi 15 avril

En **Chine**, sera communiqué **le résultat des ventes de détail** du mois de mars. Le taux de progression en rythme annuel accélérerait à 10,9 % contre 10,7 % en février. **Une première estimation du PIB** pour le premier trimestre sera également rendue publique. Le PIB a dû augmenter de 1,4 % au premier trimestre contre 1,5 % au dernier trimestre 2014. Sur un an, le taux de croissance est de 7 % contre 7,3 % il y a un trimestre.

Au **Japon**, il faudra suivre **la production industrielle** du mois de février. En janvier, elle avait reculé de 3,4 %.

Il faudra suivre **la déclaration de politique monétaire** de la **BCE**. Néanmoins, aucune annonce n'est attendue.

Pour la **zone euro**, seront communiqués **les résultats de la balance commerciale** du mois de février.

En **France**, sera publié le **taux d'inflation** du mois de mars. Les prix devraient avoir augmenté de 0,7 % en mars permettant une sortie du territoire négatif de l'indice annuel. La fin des soldes et la stabilisation des cours du pétrole expliquent cette évolution.

En **Allemagne**, il faudra regarder également **le taux d'inflation**.

Aux **Etats-Unis**, seront publiés **les résultats de la production industrielle** du mois de mars.

Au **niveau des entreprises**, il faudra suivre les résultats du 1^{er} trimestre de **Danone, de Faurecia, de Casino, d'Aéroport de Paris, d'Eiffage, de Virbac et de Radiall**.

Judi 16 avril

Le **G20** se réunit ce jour ainsi que vendredi.

Pour l'**Europe** sera communiqué **le résultat des immatriculations** du mois de mars.

En **Italie**, sera publié le résultat de **la balance commerciale** du mois de février.

En **France**, il faudra suivre **les résultats de la création d'entreprise** du mois de mars. Sera également publié l'indice de référence des loyers du premier trimestre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **les permis de construire** du mois de mars ainsi que les mises en chantier.

Au niveau **des entreprises**, il faudra regarder les résultats du premier trimestre **d'Accor, de Nextradio et de Manitou Group**.

Vendredi 17 avril

La session de printemps du **FMI** se tient en cette fin de semaine.

Au **Japon**, sera publié **l'indice de confiance des consommateurs**.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **les résultats du chômage et de l'emploi** pour le mois de mars. Le marché de l'emploi reste dynamique. Le taux de chômage qui était de 5,7 % en février a pu baisser à 5,6 % en mars.

Pour la **zone euro**, sera rendu public **le taux d'inflation** du mois de mars.

Aux **Etats-Unis**, sera publié **l'indice des prix à la consommation** du mois de mars. Une progression de 0,2 % est attendue. Le taux annuel devrait être en territoire négatif. Toujours aux Etats-Unis, il faudra suivre l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan et les indicateurs avancés de mars.

Samedi 18 avril

Le FMI et la Banque mondiale continuent de se réunir dans le cadre de la session de printemps.

En **Chine**, il faudra regarder **l'indice des prix des maisons** de mars. Il avait chuté de 5,7 % en février.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC